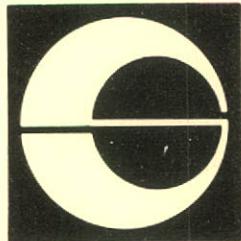


1900
1975

75
DES JARDINS

RAPPORT ANNUEL 1974

LA SAUVEGARDE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE





Le 6 décembre 1900, M. Alphonse Desjardins fondait la première Caisse populaire à Lévis.

SOIXANTE-TREIZIÈME RAPPORT ANNUEL

pour l'exercice financier
terminé le trente et un décembre
mil neuf cent soixante-quatorze.

LA
SAUVEGARDE
COMPAGNIE
D'ASSURANCE SUR LA VIE



UNE INSTITUTION DU MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Ordre du jour

- 1° Ouverture
- 2° Lecture de l'avis de convocation
- 3° Nomination des scrutateurs
- 4° Lecture et adoption des procès-verbaux de l'assemblée générale annuelle et de l'assemblée générale extraordinaire tenues le 14 mars 1974
- 5° Présentation du rapport annuel par le Président et Directeur général
- 6° Adoption du bilan au 31 décembre 1974
- 7° Nomination des vérificateurs
- 8° Rapport des scrutateurs
- 9° Élection des administrateurs:
 - a) quatre pour les actionnaires
 - b) deux pour les assurés
- 10° Mot du Président
- 11° Levée de l'assemblée générale annuelle



LES POINTS SAILLANTS FINANCIERS

Les opérations:

	%	d'augmentation
Total des revenus de l'année	\$	32 359 000
Revenus nets des primes d'assurances et de rentes		29
Revenus nets d'intérêts, dividendes et loyers	23 476 000	37
Sommes payées ou attribuées aux assurés	7 725 000	14
Ristournes aux assurés, ou d'expérience	23 554 000	38
Revenu de l'année avant taxes et impôts	2 212 000	17
Revenu net de l'année	1 497 000	4
	545 000	– 13

Le bilan:

Actif	128 815 000	12
Engagements		
● réserve mathématique et autres montants attribués aux assurés	108 361 000	13
● capital et surplus	17 594 000	0.5

Le portefeuille des assurances:

Total des assurances et rentes en vigueur	1 794 084 000	44
Répartition		
● assurances et rentes individuelles	629 213 000	10
● assurances et rentes collectives	1 164 871 000	74

LES COMMENTAIRES DU PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

Au terme de cette soixante-treizième année d'opérations, La Sauvegarde Compagnie d'assurance sur la vie présente des résultats particulièrement significatifs, tant au plan financier qu'à celui de son engagement dans le milieu socio-économique du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

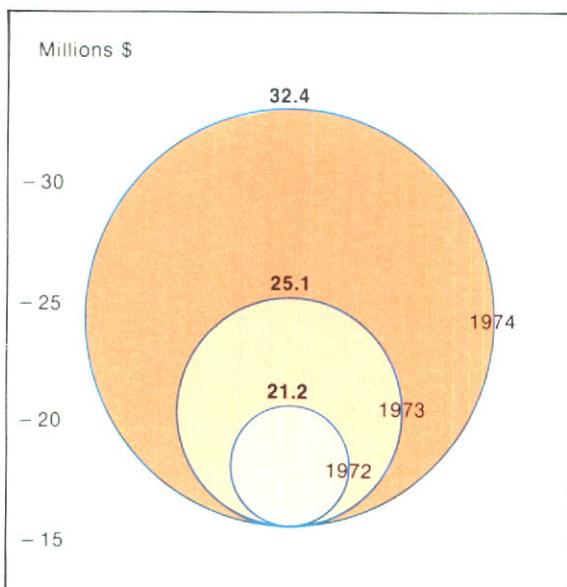
Ces résultats n'auraient certes pas été obtenus sans la compétence et le dévouement de toutes les personnes qui constituent les forces vives de l'Entreprise et à qui nous rendons hommage.

Cette nouvelle progression reflète également la confiance renouvelée de nos assurés et des membres des institutions du Mouvement des Caisses populaires Desjardins, donnant un sens concret à ce concept qu'«Ensemble on y gagne».

Le résultat des opérations: revenus et attributions

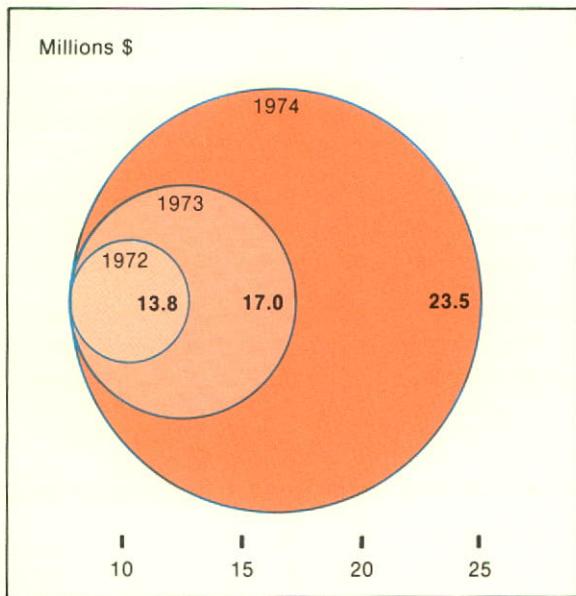
L'accroissement de l'ensemble des revenus de la Compagnie a été de 29% au cours de l'année 1974, pour totaliser \$32 359 000 comparativement à \$25 107 000 au 31 décembre 1973.

Le revenu global des primes nettes d'assurances et de rentes a atteint \$23 476 000, représentant une augmentation de \$6 402 000 sur l'année

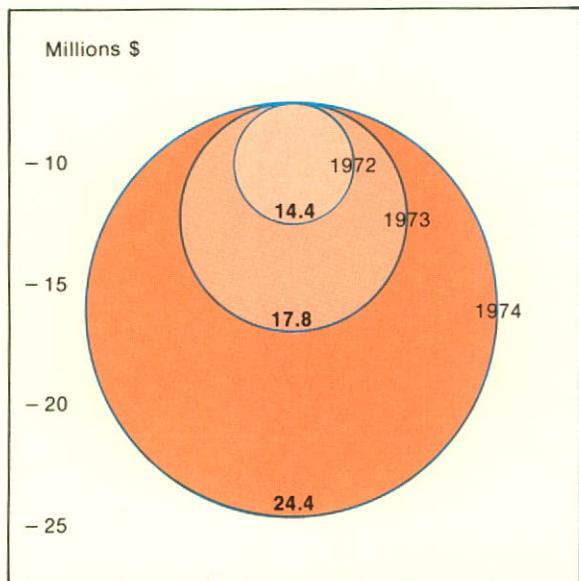


Le revenu total

Le revenu de primes



Les ristournes et autres attributions aux assurés et à leurs bénéficiaires



précédente, soit 37%. De ce revenu, les primes annuelles se sont chiffrées à \$18 504 000 alors qu'elles totalisaient \$13 437 000 pour l'année antérieure, soit une progression de 38%. Ces résultats remarquables sont dus à l'augmentation des ventes et à une excellente conservation que la Compagnie a connues dans tous les secteurs en 1974.

De leur côté, les revenus provenant des intérêts, dividendes et loyers, déductions faites des frais de placements, ont connu une hausse de plus de 14% pour passer de \$6 760 000 en 1973 à \$7 725 000 à la fin de 1974.

La somme globale attribuée aux assurés et à leurs bénéficiaires en 1974 représente plus de \$24 000 000. Les montants versés par la Compagnie sous forme de prestations de décès, d'invalidité, d'accident-maladie, de rentes, de dotations, de valeurs en espèces et autres, totalisent \$14 192 000. Il est à remarquer que 58% de cette somme a été retourné aux détenteurs actuels de contrats alors que la différence a été payée aux bénéficiaires des assurés décédés.

Les ristournes à nos assurés porteurs de contrats participants aux bénéfices et les ristournes d'expérience ont totalisé \$2 212 000, soit une hausse de 17%. Quant à nos propriétaires, c'est-à-dire les Caisses populai-

res, membres de la Fédération de Québec, un montant identique à celui de l'an dernier, soit \$315 880 leur a de nouveau été versé en dividendes.

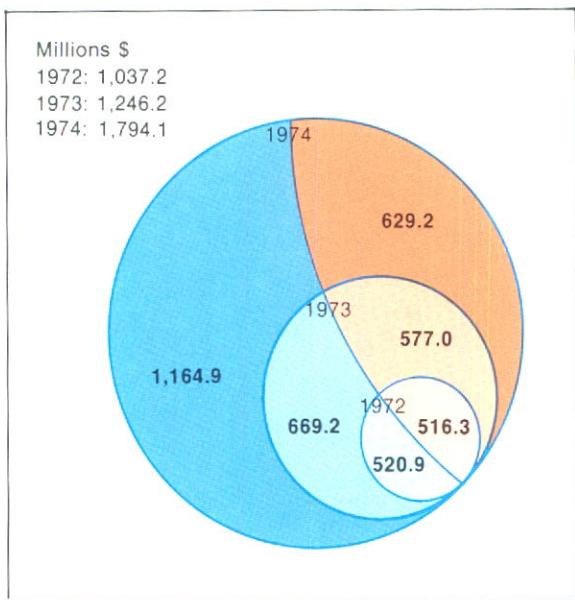
Malgré la période inflationniste que nous avons traversée et compte tenu des augmentations de salaires accordées à nos employés et des améliorations au régime de rentes, l'augmentation des frais d'administration a été modeste.

La progression des ventes et le portefeuille des assurances

Au 31 décembre 1974, les nouvelles assurances de l'année totalisaient \$372 075 000 comparativement à \$131 882 000 en 1973.

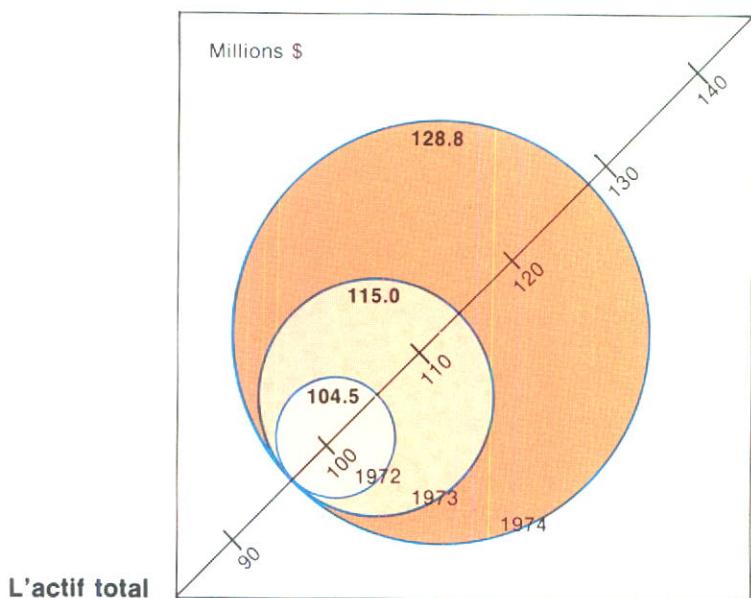
Cette progression sans précédent provient en grande partie des assurances et rentes collectives qui ont atteint un niveau sept fois supérieur à l'an dernier pour atteindre \$281 857 000.

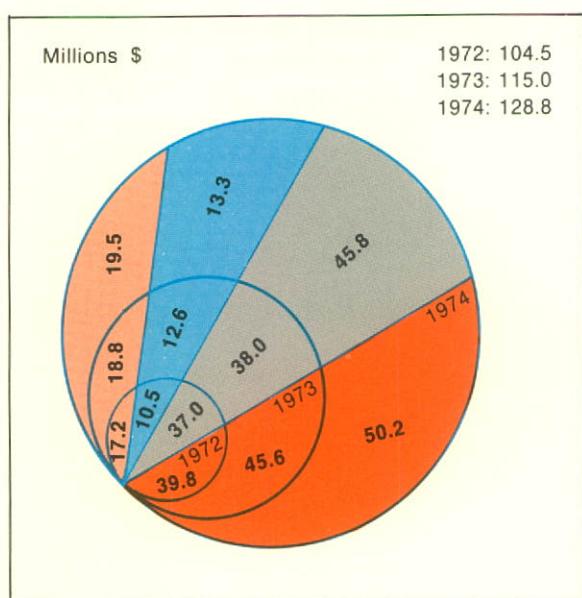
À la suite de ces résultats, le total de nos affaires en vigueur a atteint \$1 794 084 000, pour ainsi s'accroître de 44%. Il est intéressant de souligner que de ce montant, l'assurance-vie collective en vigueur a dépassé le milliard de dollars. Dans le même ordre d'idée, mentionnons que le revenu-primes total d'assurances et de rentes collectives a connu une augmentation de 74% sur l'année précédente. Cette situation reflète



Les assurances et rentes en vigueur

ASSURANCES ET RENTES INDIVIDUELLES
ASSURANCES ET RENTES COLLECTIVES





La composition de l'actif

Le bilan

L'actif total de la Compagnie au 31 décembre 1974 a atteint \$128 815 000, c'est-à-dire 12% de plus qu'à la fin de l'exercice précédent.

Cette situation financière que présente La Sauvegarde confère à ses assurés de solides garanties et des rendements toujours meilleurs.

La répartition de l'actif s'établit de la façon suivante dans ses principales composantes:

39% d'obligations, 36% de prêts hypothécaires, 10% d'actions ordinaires et privilégiées, la différence de 15% regroupe divers actifs tels que prêts aux assurés, immeuble, encaisse, etc.

Il est à noter que les déboursés des nouveaux prêts hypothécaires ont presque doublé au cours du présent exercice financier. La Compagnie a maintenu sa politique de favoriser l'habitation familiale, particulièrement envers ses assurés et les membres des Caisse populaires.

Quant aux engagements de l'entreprise envers ses assurés, la somme de \$111 221 000, soit 86% du passif, inclut la réserve mathématique de \$92 593 000. Cette réserve est supérieure au minimum prescrit par la loi et plus que suffisante, avec les primes à venir et les intérêts, pour leur garantir le paiement des obligations futures.

un besoin grandissant de protection des individus dans une Société où de plus en plus se développent et s'installent des mesures sociales dans tous les secteurs d'activités. C'est donc dans cette optique que La Sauvegarde a intensifié ses efforts afin de toujours mieux pourvoir aux besoins du public.

Les ventes des nouvelles assurances-vie et rentes individuelles et collectives se traduisent en un revenu de primes annualisées de première année de \$3 005 000 comparativement à \$1 376 000 en 1973, soit un accroissement de 118%. Quant aux rentes individuelles à primes uniques, elles ont enregistré une hausse de 21% pour passer de \$3 246 000 en 1973 à \$3 927 000 en 1974.

L'ensemble de ces résultats nous amène à constater avec satisfaction que les produits-services offerts par La Sauvegarde rencontrent la demande d'une clientèle intéressée à se prévaloir des nouvelles dispositions de la loi de l'impôt pour profiter de certains avantages fiscaux. À cette fin, la Compagnie continue d'offrir des régimes d'épargne-retraite enregistrés et des rentes d'étalement, notamment le plan Reflex qui se caractérise par sa flexibilité et ses garanties de rendement.

La différence, composée du capital-action et des surplus, constitue une garantie additionnelle pour nos assurés.

Les ressources humaines de l'Entreprise

Au cours de l'année, Monsieur Armand Piette, administrateur, a été appelé à siéger au Comité de Placements.

Par ailleurs, Monsieur Gérard Bouvier, tout en demeurant contrôleur, a été nommé trésorier adjoint de la Compagnie.

La Sauvegarde est heureuse de constater que son personnel améliore continuellement ses connaissances professionnelles et par conséquent son efficacité afin de donner un service toujours meilleur aux assurés. En effet, seize employés ont réussi divers examens de Life Office Management Association et huit poursuivent des études actuarielles à divers niveaux.

Par ailleurs, cinq de nos représentants sont membres qualifiés du Million Dollar Round Table, alors que trois sont postulants à ce même honneur. Trois membres de notre équipe des ventes ont obtenu le titre d'Assureur-Vie Agréé et de plus, le Certificat National de Compétence a été décerné à cinquante-deux de nos assureurs-vie, dont neuf d'entre eux pour au moins une dixième année consécutive.

Grâce à la collaboration de ses employés-cadres, La Sauvegarde continue, par ailleurs, d'apporter sa contribution à plusieurs organismes, associations et comités reliés à ses activités professionnelles et dans le milieu coopératif, en particulier le Mouvement des Caisse populaires Desjardins.

Les principaux événements de l'année

À la suite de la remise des rapports sur les études en marketing et coordination effectuées par des firmes spécialisées, un comité conjoint a été formé, lequel était composé d'administrateurs des deux institutions d'assurance-vie du Mouvement des Caisse populaires Desjardins. Ce comité, chargé de procéder à l'examen complet de ces rapports, a mis également à contribution les ressources professionnelles des deux compagnies concernées. En conséquence, le Conseil d'administration de La Sauvegarde a décidé d'adopter, avec quelques modifications, la majorité des recommandations initialement formulées dans les rapports des firmes en question. Il s'agit plus particulièrement de celle qui implique la planification et l'organisation de l'ensemble du concept de marketing portant principalement sur les marchés à servir, les produits-services à offrir et les stratégies de distribution et de vente à utiliser. Au plan de la coordination, le Conseil a adopté la formule qui préconise le maintien des deux institutions concurrentes et coordonnées. Dans cette optique, un comité conjoint d'orientation et de coordination a été mis sur pied. Pour La Sauvegarde, l'adoption de ces deux importants rapports par notre Conseil d'administration est certes le début d'une nouvelle phase dans la progression de la Compagnie.

Au début de 1974, une nouvelle convention de travail a été négociée et signée pour une période de deux ans. Toutefois, la Compagnie a décidé de réviser la partie salariale et a accordé des augmentations additionnelles pour contrebalancer les effets de l'inflation. Le régime de rentes de tous les employés a également été repensé en profondeur et substantiellement amélioré, tant pour les employés près de la retraite que pour ceux qui sont plus jeunes.

Une école de formation à la gérance a été mise sur pied par la Compagnie afin de préparer adéquatement les futurs cadres de notre équipe des ventes. En outre, les conditions d'engagement des nouveaux représentants, les allocations d'établissement et les bonus d'efficacité des instructeurs-gérants ont été améliorés comme première conséquence intérimaire d'études d'un comité spécialement constitué à cet effet et chargé

de réviser les fonctions et la rémunération des assureurs-vie et des autres intermédiaires des réseaux de distribution actuels et futurs.

Des améliorations très sensibles ont été apportées à certains régimes d'épargne enregistrés pour la retraite, notamment en ce qui concerne le régime d'épargne à dépôts flexibles — Reflex — de même qu'à nos régimes de rentes d'étalement.

Avec la croissance continue de notre volume d'affaires et soucieux de maintenir l'efficacité de rendement et de palier à l'augmentation constante des coûts, le Service de l'informatique a franchi une nouvelle phase de son évolution en introduisant des nouveaux systèmes et en adoptant un matériel plus perfectionné.

Tel que notre rapport de l'an dernier le laissait présager, la vente de notre terrain et de nos immeubles sur la rue Notre-Dame, au cœur du Vieux Montréal, a été complétée. C'est donc au début de 1976 que l'Entreprise aménagera son nouveau siège social dans la tour sud du Complexe Desjardins. La Sauvegarde, associée à cette réalisation depuis ses débuts, en est un important partenaire.

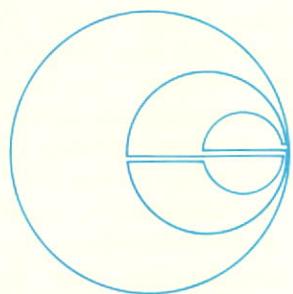
Pour la neuvième année consécutive, la Compagnie rencontrait les objectifs socio-culturels qu'elle s'était fixés en fondant la Maison des Arts, La Sauvegarde. En effet, vingt-sept nouveaux artistes ont pu s'exprimer et se faire connaître au cours de dix expositions alors que soixante autres ont été sélectionnés par un comité ad hoc. Près de soixante mille personnes ont visité La Maison des Arts ou ont été témoins d'un nombre appréciable d'activités artistiques et culturelles qui se sont déroulées tout au long de l'année.

En guise de conclusion...

Ces résultats et réalisations que nous sommes fiers d'afficher démontrent que le public nous témoigne sa confiance et nous croyons bien la lui rendre.

C'est également de façon tangible, si l'on en juge par notre apport tant aux plans humain, technique que financier, que la Compagnie prouve son adhésion totale à la philosophie coopérative comme membre du Mouvement des Caisses populaires Desjardins depuis douze ans et que, par le fait même, rien n'est plus vrai «qu'Ensemble on y gagne».

Clément Gauthier
Président et Directeur général



LE RELEVÉ DES OPÉRATIONS

Pour l'année terminée le 31 décembre 1974
 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 1973)

Les revenus

	1974	1973
Primes nettes d'assurances et de rentes (note 2)	\$23 476 130	\$17 073 582
Intérêts, dividendes et loyers nets des dépenses de placements de \$546 049 (1973 — \$589 575)	7 724 823	6 760 392
Gains nets sur réalisations de placements	46 080	281 522
Fonds séparés — contributions et revenus de placements	1 111 522	991 507
	<u>32 358 555</u>	<u>25 107 003</u>

Leur attribution

Prestations de décès	5 913 541	4 125 862
Prestations d'invalidité et d'assurance accident-maladie	3 739 923	1 669 196
Paiements de dotations échues	1 189 017	1 055 006
Versements de rentes	812 456	445 702
Retraits de valeurs en espèces	2 319 932	1 700 363
Intérêts sur montants en dépôt	217 355	170 557
Augmentation de la réserve mathématique pour les obligations futures de la Compagnie	9 361 481	7 863 801
AUX ASSURÉS ET À LEURS BÉNÉFICIAIRES	<u>23 553 705</u>	<u>17 030 487</u>
Frais d'administration	3 814 967	3 367 926
Commissions de vente et de service	1 528 317	1 503 875
Fonds séparés — paiements, frais et augmentation	1 111 522	991 507
	<u>30 008 511</u>	<u>22 893 795</u>

Revenu des opérations avant ristournes, taxes et impôts

Ristournes aux assurés	2 350 044	2 213 208
	<u>853 267</u>	<u>777 676</u>

Revenu avant taxes et impôts

Taxes et impôts sur le revenu	1 496 777	1 435 532
	<u>952 076</u>	<u>806 258</u>

Revenu net de l'année (note 3)

\$ 544 701	\$ 629 274
------------	------------

Voir notes page 14

L'ÉTAT DU SURPLUS NON ATTRIBUÉ

Pour l'année terminée le 31 décembre 1974

	Fonds des contrats avec participation	Fonds des contrats sans participation	Fonds des actionnaires	Total
Surplus au 31 décembre 1973	\$2 912 998	\$5 175 762	\$ 409 545	\$8 498 305
Ajouter:				
Revenu net de l'année	213 818	302 461	28 422	544 701
Virement du fonds des contrats avec participation au fonds des actionnaires	(86 252)	—	86 252	—
Virement du fonds des contrats sans participation au fonds des actionnaires	—	(500 000)	500 000	—
Virement de la réserve pour immeuble	215 060	96 335	6 305	317 700
	3 255 624	5 074 558	1 030 524	9 360 706
Déduire:				
Différence entre la valeur comptable non amortie de l'immeuble du siège social et le prix de vente	74 115	64 524	570	139 209
Virement du fonds des actionnaires à la réserve de prévoyance	—	—	100 000	100 000
Dividendes aux actionnaires	—	—	315 880	315 880
Solde au 31 décembre 1974	<u>\$3 181 509</u>	<u>\$5 010 034</u>	<u>\$ 614 074</u>	<u>\$8 805 617</u>

LE BILAN

au 31 décembre 1974
(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 1973)

L'ACTIF

	1974	1973
Obligations (note 4)		
Gouvernements	\$ 16 449 153	\$ 14 566 349
Corporations municipales et scolaires	15 151 912	15 317 206
Industries et autres	<u>18 660 134</u>	<u>15 758 485</u>
Actions ordinaires et privilégiées (note 4)	50 261 199	45 642 040
Prêts hypothécaires	13 291 332	12 634 676
Garantis par une première hypothèque	45 773 559	37 981 750
Prêts aux assurés		
Entièrement garantis par la valeur en espèces de leurs contrats	6 610 429	6 056 705
Prêts garantis par la Province de Québec	224 000	242 000
Immeubles		
Siège social	—	718 209
Autres	<u>369 616</u>	<u>41 850</u>
Encaisse	369 616	760 059
Montants à recevoir		
Primes nettes de commissions	1 866 299	1 106 432
Comptes à recevoir — compagnies de réassurance	809 694	571 803
Comptes à recevoir — vente de titres (note 5)	<u>603 000</u>	<u>663 000</u>
Revenus de placements dus et courus	3 278 993	2 341 235
Autres actifs	1 546 237	1 474 655
Fonds séparés — à la valeur marchande	22 417	44 485
Total de l'actif	<u>7 316 382</u>	<u>6 644 663</u>
	<u>\$128 814 959</u>	<u>\$114 994 448</u>

Approuvé au nom du conseil d'administration

Clément Gauthier, président et directeur général
Napoléon Mackay, président du conseil

LE CERTIFICAT DE VÉRIFICATION

Nous avons examiné le bilan de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde au 31 décembre 1974 et les états de relevé des opérations et du surplus non attribué pour l'année terminée à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et tels sondages des registres comptables et autres preuves à l'appui que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances.

La réserve mathématique sur les contrats d'assurance en vigueur a été établie et certifiée par l'actuaire de la Compagnie.

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde au 31 décembre 1974 et le résultat de ses opérations pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus et aux exigences du Service Fédéral des Assurances, lesquels ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

Maheu, Noël, Anderson, Valiquette, Associés
comptables agréés

Montréal, le 19 février 1975

LES ENGAGEMENTS, LE CAPITAL ET LE SURPLUS

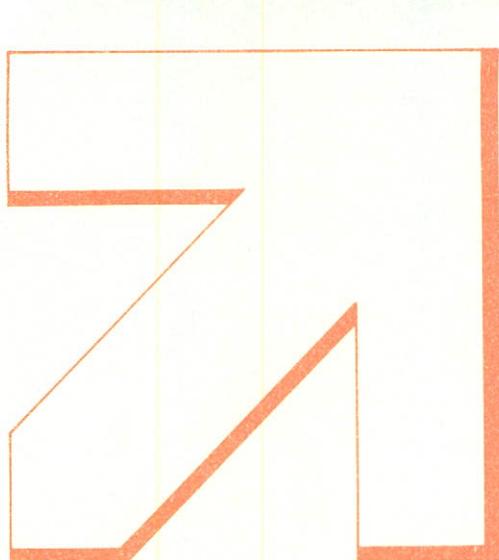
	1974	1973
Réserve mathématique Supérieure au minimum prescrit par la loi et plus que suffisante avec les primes à venir et les intérêts pour assurer le paiement des obligations futures de la compagnie envers les assurés	\$ 92 593 128	\$ 83 231 647
Montants laissés en dépôt Ristournes Montants de prestations Primes payées d'avance	2 413 774 271 596 79 323	2 040 602 281 381 90 543
	2 764 693	2 412 526
Réclamations En voie de règlement et provision pour celles non rapportées	4 845 055	2 722 694
Provision pour ristournes À verser aux assurés dans l'année subséquente	842 000	765 000
Exigibilités diverses Dépenses et frais courus à payer Taxes et impôts	2 744 716 114 968	1 696 688 16 825
	2 859 684	1 713 513
Fonds séparés	7 316 382	6 644 663
TOTAL DES ENGAGEMENTS	111 220 942	97 490 043
Capital-actions Autorisé — 20 000 actions d'une valeur au pair de \$100 chacune — Émis et versé à 20% — 11 920 actions à \$20 chacune	238 400	238 400
Surplus attribué Réserve de prévoyance dont un montant de \$7 772 186 est affecté en 1974 comme réserve pour fluctuations de la valeur des placements (1973 — \$3 726 118)	8 550 000	8 450 000
Réserve pour immeuble	—	317 700
	8 550 000	8 767 700
Surplus non attribué Surplus du fonds des contrats avec participation Surplus du fonds des contrats sans participation Surplus du fonds des actionnaires	3 181 509 5 010 034 614 074	2 912 998 5 175 762 409 545
	8 805 617	8 498 305
TOTAL DU CAPITAL ET DU SURPLUS	17 594 017	17 504 405
Total des engagements, du capital et du surplus	<u>\$128 814 959</u>	<u>\$114 994 448</u>

Voir notes page 14

LE CERTIFICAT DE L'ACTUAIRE

J'atteste que la réserve mathématique indiquée au bilan est supérieure à celle exigée par la loi canadienne des assurances et, à mon avis, constitue une bonne et suffisante provision pour tous les engagements non échus de la Compagnie, garantis par les dispositions de ses contrats.

Henri Leblond, f.s.a., f.i.c.a.
actuaire
Montréal, le 19 février 1975



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

au 31 décembre 1974

1 — PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers ci-joints ont été préparés selon les exigences du Service des Assurances du Canada lesquelles diffèrent des principes comptables généralement reconnus en usage dans les autres genres d'entreprises. Les principales différences sont les suivantes:

- les actifs non admis, dont l'ameublement de bureau, sont considérés comme dépenses dans l'année où elles ont été faites,
- le coût d'acquisition des affaires est considéré comme une dépense dans l'année où elle est encourue plutôt que répartie sur la période qui pourrait en bénéficier,
- le montant de l'impôt sur le revenu inscrit dans le relevé des opérations ainsi que le passif s'y rattachant sont calculés selon la méthode de l'impôt exigible.

2 — REVENU DE PRIMES

Le revenu de primes se répartit de la façon suivante:

	1974	1973
assurances et rentes individuelles avec participation au revenu sans participation au revenu	\$ 6 523 051 6 369 907	\$ 6 030 952 5 708 541
assurances et rentes collectives, déduction faite des ristournes d'expérience	6 941 976	3 983 717
assurances accident-maladie collectives, déduction faite des ristournes d'expérience	3 641 196 <hr/> \$23 476 130	1 350 372 <hr/> \$17 073 582

3 — RÉPARTITION DU REVENU NET

La répartition du revenu net du fonds des contrats avec participation entre les assurés et les actionnaires est déterminée par le Conseil d'administration. En 1974, 90% du montant attribué a été distribué sous forme de ristournes aux détenteurs de contrats et 10% a été viré au fonds des actionnaires. Cette répartition est conforme aux exigences de la Loi canadienne des assurances qui régit le mode de répartition du revenu provenant des contrats avec participation entre les assurés et les actionnaires.

Le revenu net que l'on peut attribuer aux actionnaires comprend:

- le revenu net du fonds des contrats sans participation,
- le revenu net de placements gagné par le fonds des actionnaires,
- le montant viré du fonds des contrats avec participation.

Le revenu net par action s'élève à \$29.54 pour l'année 1974 et à \$25.17 pour l'année 1973. Un montant de \$5.46 par action a été déduit du revenu de 1974 représentant la différence entre la valeur comptable non amortie et le prix de vente de l'immeuble du siège social.

4 — OBLIGATIONS ET ACTIONS

Les obligations sont montrées au bilan à la valeur amortie alors que les actions apparaissent au prix coûtant.

La valeur marchande compilée selon les données du Service des Assurances du Canada s'établit comme suit:

	1974	1973
obligations	\$42 465 454	\$41 948 494
actions	<hr/> 10 473 266	<hr/> 11 354 787
	<hr/> \$52 938 720	<hr/> \$53 303 281

5 — VENTE DE TITRES

Des titres ont été vendus à Fiducie du Québec, le paiement du prix de vente doit s'effectuer par versements annuels égaux de \$60 000 de 1974 à 1984 inclusivement et un dernier de \$3 000 en 1985.

6 — ENGAGEMENTS

Bail:

La Compagnie a signé le 31 octobre 1973, avec Place Desjardins Inc., un bail net pour une durée de trente ans, se terminant le 31 décembre 2005 moyennant un loyer annuel de \$211 412. De plus, la Compagnie paiera sa quote-part de tous les frais d'exploitation basée sur l'espace occupé, à l'exclusion du service de la dette et des dépenses de capital.

Régime de rentes du personnel:

Des modifications apportées en 1974 au régime de rentes du personnel ont occasionné un passif additionnel pour services passés de \$690 000. Les coûts pour ces services seront imputés aux revenus sur une période n'excédant pas sept ans. Un premier versement au montant de \$200 000 a été effectué en 1974.

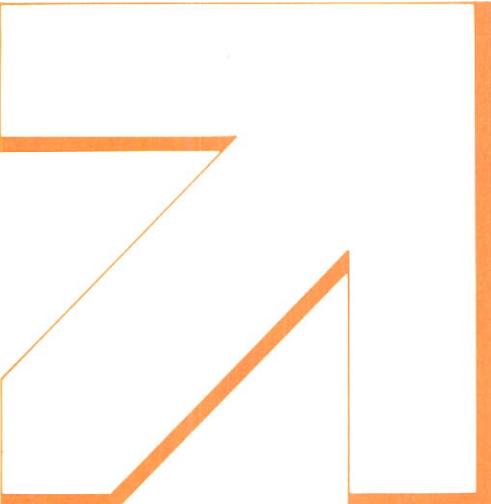
Ces notes font partie intégrante des états financiers.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- | | |
|---|--|
| * + CLÉMENT GAUTHIER
président
Montréal | * + GEORGES-É. TURCOTTE
Montréal |
| * # + NAPOLÉON MACKAY
président du conseil
Saint-Hyacinthe | = ÉMERY LEBLANC
Montréal |
| * + JACQUES de BILLY, c.r.
1er vice-président
Québec | * PAUL-É. LÉVESQUE
Sainte-Anne-des-Monts |
| * # + ANTOINE FRADET, notaire
2e vice-président
Drummondville | = MAURICE GAUTHIER
Saint-Boniface, (Man.) |
| * # CLAUDE DUCHARME, c.r.
Montréal | = # ARMAND PIETTE
Berthierville |
| & * # GAËTAN DUCHARME, ing.
Montréal | * FLORENT LALONDE
Welland, (Ont.) |
| = RONALDO RABOIN, notaire
Rimouski | = JEAN-MARIE RAYMOND, c.a.
Montréal |
| * ERNEST DAUPHINAIS, ing.
Chicoutimi | = JEAN-HERCULE DUBÉ
Québec |
| * ROSARIO COUSINEAU, ph.d.
Sherbrooke | * JEAN-MARIE OUELLET
Sainte-Foy |

+ membre du comité exécutif
membre du comité de placements
= représentant les assurés
* représentant les actionnaires
& président du comité d'administration de La Maison des Arts



LES CADRES

Le président et directeur général

* CLÉMENT GAUTHIER

ADRIEN BOUVIER, l.sc.com., a.v.a.
secrétaire particulier

La direction des ventes

* JEAN-CLAUDE GOULET, a.v.a.
directeur

RAYMOND DENIS, a.v.a.
surintendant des ventes des
assurances et rentes individuelles

ROGER CHARTIER, l.sc.com.
surintendant des ventes des
assurances et rentes collectives

SERGE LAURIN, a.v.a.
secrétaire de la direction
des ventes

GILLES ST-GEORGES, a.v.a.
surintendant adjoint des ventes des
assurances et rentes individuelles

ROGER AUBÉ, a.v.a.
surintendant adjoint des ventes des
assurances et rentes individuelles

La direction de l'actuarial

* HENRI LEBLOND, f.s.a., f.i.c.a.
actuaire

ROBERT BRIAUX
surintendant de l'administration
des assurances collectives

ALAIN LARIVIÈRE, a.s.a., c.a.
surintendant de l'administration des
assurances et rentes individuelles

LUC ROGER, a.s.a.
surintendant et coordonnateur des
recherches actuarielles

ANDRÉ VERDON, f.s.a., f.i.c.a.
surintendant de l'administration
des rentes collectives

GEORGES HÉBERT, m.d.
directeur médical

PAULINE DÉSY
chef du service de
l'émission des polices

ROLAND MACHABÉE
chef du service de la
sélection des risques

AIMÉ CADIEUX
chef du service des
réclamations

JEAN-PIERRE HARDY
chef du service des
calculs actuariels

ANDRÉ CORBO, f.l.m.i.
chef du service des
assurances collectives

La direction de la trésorerie

* ANDRÉ-G. LEROUX, c.a.
trésorier

GUY STE-MARIE
surintendant des
prêts hypothécaires

PIERRE GIGNAC
chef du service des
prêts hypothécaires

La direction du contrôle

* GÉRARD BOUVIER, c.a.
contrôleur et trésorier adjoint

ROBERT CASSIVI, c.a.
contrôleur adjoint de la
comptabilité générale

PIERRE DUMONT, f.l.m.i.
contrôleur adjoint des
systèmes et méthodes

THÉRÈSE MARCEAU
chef du service de la
perception des primes

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
chef du service de
l'informatique

HUGUETTE CLAVEAU
chef du service des
commissions

GILLES MARTIN
chef du service de la
comptabilité générale

**La direction du secrétariat et
la direction du personnel**

* ANDRÉ GARIÉPY
secrétaire et
directeur du personnel

GASTON OSTIGUY
chef du service des
dossiers et archives

ROBERT COUTLÉE
chef du service des
approvisionnements

ANDRÉ GAGNÉ, f.l.m.i.
chef du service aux
assurés

MICHEL LEMIEUX, l.sc.r.i.
adjoint au directeur du
personnel

La direction du contentieux

* MICHEL DESMARAIS, avocat
conseiller juridique

YVES BELZILE, notaire
conseiller juridique adjoint

**La direction des relations
publiques**

& * JOSÉ DETUNCQ
directeur

MONIQUE COUTURIER
adjointe au directeur des
relations publiques

La Maison des Arts, La Sauvegarde

JACQUES TOUPIN
directeur

* membre du conseil de la régie interne

membre du comité de placements

& membre du comité d'administration de La Maison des Arts



LES INSTRUCTEURS-GÉRANTS ET LES BUREAUX RÉGIONAUX

MAURICE RIOUX, a.v.a.

* Bas-Saint-Laurent
21 ouest, rue Évêché
Rimouski G5L 4H4

J. RENÉ ALLARD, a.v.a.

Laval
512, boul. des Laurentides
Ville de Laval H7G 2V4

RAYMOND PARIS, a.v.a.

Lévis
Place Tanguay
Lévis G6V 6W8

* Québec

826, rue Myrand sud
Sainte-Foy, Québec G1V 2V5

JACQUES DUPUIS

* Montréal-Laurier
1070 est, rue Bélanger
Montréal H2S 1H2

ÉMILE TURCOT, a.v.a.

* Montréal-Montcalm
1803 est, boul. Henri-Bourassa
Montréal H2B 1R9

GUY LADOUCEUR

* Montréal-Mont-Royal
4380 est, rue Beaubien, suite 204
Montréal H1T 1S9

RENÉ LALUMIÈRE

* Montréal-Ville-Marie
2155, rue Pierre-Tétreault
Montréal H1L 4Y8

ANDRÉ NORMAND, a.v.a.

Ottawa
260, rue Saint-Patrick
Ottawa (Ont.)
K1N 5K5

JULES CHARLAND

Repentigny
172, rue Notre-Dame
Repentigny J6A 2P8

CLAUDE VAUGEOIS, a.v.a.

* Rive-Sud
1063, boul. Sainte-Foy
Longueuil J4K 1W5

MAURICE PARENTEAU

* Rouyn-Noranda
122 est, rue Perreault
Rouyn J9X 3C4

GASTON JONCAS

* Saguenay-Lac-Saint-Jean
247 est, rue Racine
Chicoutimi G7H 1S2

ROBERT OUELLETTE, a.v.a.

Saint-Hyacinthe
3100, boul. Laframboise
Saint-Hyacinthe J2S 4Z4

CLAUDE DOYON

* Sherbrooke
100 est, rue King
Sherbrooke J1G 1A4

ROGER ROBERT, a.v.a.

* Trois-Rivières
1240, rue Royale
Trois-Rivières G9A 4J2

le bureau des courtiers

GASTON SÉVIGNY, gérant
Montréal
1290, rue Saint-Denis, suite 95
Montréal H2X 3J7

le bureau des assurances et rentes collectives

* Montréal
4380 est, rue Beaubien, suite 205
Montréal H1T 1S9

le service de la formation professionnelle

Ghyslain Roussel
responsable

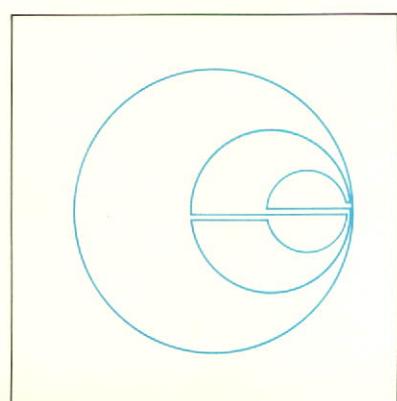
le centre d'analyse et de planification

Par l'entremise de ses représentants,
La Sauvegarde offre:

aux individus,
aux familles,
aux groupes:

- les assurances-vie et rentes individuelles
- les assurances collectives:
vie, accident-maladie, salaires et les régimes de rentes
- la gestion de caisses de retraite
- les Fonds Desjardins de:
 - Fiducie du Québec
 - Placements Collectifs Inc.

* Bureaux situés dans un édifice de caisse populaire.



Initiatrice du projet et solidaire avec les autres partenaires, La Sauvegarde est étroitement associée à la réalisation du Complexe Desjardins. L'aménagement de son nouveau siège social favorisera le développement de ses services, à l'avantage de ses assurés et de ses employés.

NOTRE SIÈGE SOCIAL
OCCUPERA CES ÉTAGES
EN 1976

ENSEMBLE ON Y GAGNE

**LA
SAUVEGARDE**
COMPAGNIE
D'ASSURANCE SUR LA VIE



UNE INSTITUTION DU MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

Siège social: 152 est, rue Notre-Dame

Montréal , Qué. — 514-861-2651

H2Y 1C4

